



Prime de panier repas pour les travailleurs de nuit

Par **Alex1819**, le **19/07/2016** à **23:12**

Bonjour,

Je me permet de poster sur ce forum pour poser une question sur les indemnités de panier repas pour les travailleurs de nuit.

Voici déjà un an que je travaille pour un établissement hôtelier en tant que Night auditor et que je ne perçois pas d'indemnités de paniers repas alors que je travaille de nuit en continue de 21h00 à 7h30 sans pause.

Après avoir poser la question à mon patron il me certifie que d'après la convention hotellière nous n'y avons pas droit. Car nous sortons des heures de repas prévu dans la convention.

En espérant avoir une réponse.

Par **P.M.**, le **19/07/2016** à **23:19**

Bonjour,

Il faudrait donc connaître l'intitulé exact de la Convention Collective applicable à défaut de son numéro...